Comprendre les outils d’attribution et de régulation du foncier agricole

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs/trices et porteurs de projet en agriculture dans les Côtes d'Armor ou départements limitrophes

OBJECTIFS

Etre capable de comprendre les fonctionnements du monde agricole dans le domaine du foncier agricole.
Acquérir des outils pour être en capacité d’agir au quotidien dans la gestion de son exploitation.

ENJEUX

Les connaissances autour du foncier agricole sont essentielles au métier d’agriculteur, et ce afin de rendre l’activité
possible concrètement. Face à la complexité du fonctionnement de la recherche de foncier, des différents acteurs
avec lesquels les agriculteurs entrent en interaction (DDTM, SAFER, propriétaires foncier etc), il est indispensable
que les agriculteurs puissent s’outiller de façon pratique : connaissance des différentes démarches, phases, acteurs
liés à la thématique du foncier.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

• Présentation des différents modalités d’accès au foncier, des acteurs de la gestion du foncier et des différents
modes de faire valoir
• Présentation du rôle de l’administration (DDTM, DRAAF...) : application du SDREA, contrôle des structures et
instruction des autorisations d’exploiter
• Présentation du rôle et des missions de la SAFER dans l’acquisition de foncier agricole: préemption, rétrocession,
portage, etc.
• Application de ces outils aux enjeux actuels du foncier agricole

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques avec supports écrits - Exercices pratiques individuels et en groupe

MOYENS MATÉRIELS

Salle, Paperboard, diaporama

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'auto-évaluation des compétences acquises en début et fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22
N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 40 98 56 879 00039

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 09/09/2026

MODALITÉS D'ACCÈS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d’adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d’étudier ensemble les possibilités d’adaptation.

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Morgane Thominiaux
m.thominiaux@agriculturepaysanne22.fr
Agriculture Paysanne 22

SATISFACTION : 93% - Taux d'évaluation des compétences : 86
NOTE : Repas tirés du sac.

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/09/2026	8 rue des champs de pies 22000 Côtes-d'Armor	Morgane Thominiaux, Animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne. Intervenant DDTM

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | Autres

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)